

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 13 juin 2012

La dette : un pont entre passé et avenir

Déclaration du groupe environnement et nature

La dette de l'État s'est considérablement creusée au cours des 30 dernières années. Fin 2011, elle atteignait 86 % du PIB. Ce fort endettement fragilise notre pays. Il nous soumet aux aléas d'une finance mondialisée incontrôlée et il entrave nos capacités de réponse aux nouveaux défis sociaux et écologiques.

Ce niveau d'endettement renvoie à la soutenabilité de notre mode de développement. Il relève en réalité d'une crise systémique qui conjugue la fin d'une longue période de croissance technico-économique issue de l'évolution productiviste et la contrainte inédite des limites physiques de notre planète.

Avec le présent avis, le CESE n'a pas hésité à questionner au fond le mode de développement de nos sociétés en plongeant dans un sujet d'actualité. Entre considérations trop générales et constats de clivages incontournables, l'exercice était forcément délicat. Nous saluons la qualité d'écoute et de synthèse dont notre rapporteur a fait preuve et le respect des points de vue de chacun qui a régné au sein de la section.

Cet avis évite ainsi une vision unilatérale. Atteignant presque une année de la production nationale, la dette publique fait peser une charge excessive sur les finances de la nation même si, face à elle, notre pays dispose d'actifs tangibles et de richesses humaines indéniables. L'analyse souligne à juste titre la nature différente des situations des diverses administrations publiques. Avec le regard sur nos voisins, elle montre aussi que la dette de l'État est un problème partagé appelant des réactions coordonnées au minimum au sein de la zone Euro, notamment en limitant le *dumping* social et fiscal.

Avec le rapporteur, le groupe environnement et nature considère que la dette des États est l'un des nombreux signaux de l'essoufflement du modèle actuel. Contenir puis réduire notre dette sont des impératifs indéniables. Mais, dans le même temps, le véritable enjeu est de construire un nouveau modèle de développement qui assure durablement la prospérité et le bien-être, dans la préservation de notre environnement naturel. Dans cette perspective, des investissements importants sont également devant nous. Il nous faudra les sélectionner de façon judicieuse.

Notre groupe approuve donc les recommandations de l'avis. En particulier, nous soulignons l'immédiate nécessité de :

- Conduire une réforme fiscale assurant l'équité dans l'effort.
- Réviser les dépenses publiques après évaluation de leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux.
- Permettre aux opérateurs publics de pouvoir emprunter au taux de la Banque Centrale Européenne pour financer les projets nécessaires à la transition écologique de notre modèle de développement.

Le groupe environnement et nature a soutenu l'avis.